

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt et un, vendredi 22 octobre** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Jean-Paul MIGNAT, Maire.

Date de la convocation : 19 octobre 2021.

Présents : Sandra Zographos, Véronique Jourdan, Jean-François Blum, Eric Laville, Laurent Le Moing, Basile Rousseaux, Michel Nadal

Présents en distanciel : Carine Le Lourec, Henri Paul Lieurade

Absents excusés : Michel Delpech (pouvoir à M Mignat)

Secrétaire de séance : Michel Nadal

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1) *Nuits étoilées et compte rendu des réflexions sur l'éclairage public communal*
- 2) *Rénovation du portail du cimetière et aménagement de la partie nouvelle*
- 3) *Chauffage salle Rey et Mairie*
- 4) *Foire d'automne*
- 5) *Ancien Gite : Travaux, vente ou démolition ?*
- 6) *Bureau du maire. Tiers-lieu (accommodation Oltéra)*
- 7) *Demande changement de limite de la commune avec Saint Chels*
- 8) *Convocation commission finances*
- 9) *Délibération sur le contenu du compte 6232 Fêtes et cérémonies*
- 10) *Délibération sur la redevance d'occupation du domaine public par les télécoms et EDF*
- 11) *Délibération de changement de classement de l'ancienne RD traversant le bourg en Voirie communale*
- 12) *Questions diverses*

Le Maire demande au Conseil son avis sur le compte-rendu de la séance du vendredi 17 septembre 2021.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 1) Nuits étoilées et compte rendu des réflexions sur l'éclairage public communal.

Éclairage public : Basile Rousseaux prend la parole pour faire un rapide compte rendu de la réflexion en cours au sein de la commission environnement qui s'intéresse à la question de l'éclairage public. Il souligne tout d'abord l'intérêt porté par de nombreux Marcilhacois-es sur ce sujet.

La commission constate que ce thème est complexe et touche principalement trois domaines majeurs :

- la sécurité des habitants, ainsi la commune pourrait définir des secteurs prioritaires dans lesquels l'éclairage paraît plus nécessaire que d'autres
- l'environnement, de nombreuses études soulignent l'impact très négatif de l'éclairage nocturne sur la faune locale (chauve-souris notamment)
- la consommation, bien que de nombreux lampadaires soient aujourd'hui équipés de LED, ce qui a fait baisser les coûts d'utilisation, certaines économies semblent encore possibles.

Les membres de la commission souhaitent poursuivre leur travail et rencontrer le technicien du Grand Figeac responsable de ce secteur afin d'obtenir de plus amples informations sur la consommation actuelle ainsi que sur les possibilités techniques de maîtrise et de réglage de l'éclairage public.

Le Maire rappelle que cette compétence dépend du pouvoir de police dont il est le seul détenteur. Il souhaite malgré tout, comme il l'a déjà annoncé, que la commission poursuive ses investigations et lui fasse des propositions. Il ajoute, qu'à ce jour, il ne voit pas pourquoi il ne suivrait pas les avis qu'il recevrait

Nuit étoilée. Véronique Jourdan fait un compte rendu de la manifestation qui s'est tenue samedi 9 octobre à Marcilhac dans le cadre de la journée nationale « Le jour de la nuit ». Dans l'après-midi une quinzaine d'enfants ont participé à la fabrication de lampions, puis le soir une trentaine de personnes ont déambulé dans le noir (l'éclairage public avait été partiellement éteint) vers les hauteurs du village. Un accueil chez une habitante a été organisé avec boissons chaudes, puis histoires et observation du ciel en extérieur. Les participants ont été très satisfaits du déroulement de cette première nuit étoilée.

Pour l'année prochaine, il conviendrait d'améliorer la communication et l'information des Marcilhacois-es en amont de la manifestation.

### 2) Rénovation du portail du cimetière et aménagement de la partie nouvelle

Le Maire fait état d'un précédent devis de rénovation datant de 2019 de plus de 2 000€ pour la rénovation du portail du cimetière, peinture et soudure. Après discussion les membres du Conseil Municipal conviennent que ces travaux doivent être fait par un professionnel et demandent à la commission travaux d'instruire ce dossier.

Il conviendra par ailleurs de vérifier la capacité financière de la commune à engager ces travaux sur l'exercice 2021.

Le Maire informe le Conseil d'un problème de métré lors de la réalisation des travaux de terrassement des allées du nouveau cimetière, il convient donc, avant tout aménagement de rectifier une allée non conforme. Jean François Blum insiste sur la nécessité de travailler sur un projet global d'aménagement, y compris paysagé et d'inclure la création d'un ossuaire.

### 3) Chauffage salle Rey et Mairie

Salle Rey : L'ensemble des membres du Conseil constate le dysfonctionnement actuel du système de chauffage de la salle Rey et propose de faire appel à un électricien /chauffagiste afin de vérifier l'installation.

Mairie : le Maire souligne la vétusté de la chaudière actuelle (fuel) et le nombre grandissant de pannes. Jean François Blum propose de faire un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) afin de faire un point complet sur l'état du bâtiment, ce qui permettrait d'obtenir des subventions pour certains travaux d'économie d'énergie. La même démarche pourrait également être entreprise pour l'école.

### 4) Foire d'automne

Véronique Jourdan explique que la même équipe que celle constituée pour la Foire de Printemps (6/8 personnes environ) prépare l'organisation d'une Fête d'automne samedi 27 novembre de 14h à 18h auxquels seront invités à participer des artisans et vendeurs de plants d'hiver. Des animations seront proposées dans l'après-midi, buvette, vente de châtaignes, etc. Cette foire sera suivie d'une fête de la soupe de 18h à 21h, concours de la meilleure soupe avec remise « d'un chaudron d'or ». C'est l'association Anima qui servira de support juridique à cette manifestation notamment pour les démarches administratives et la buvette. Basile Rousseaux précise qu'une réflexion est actuellement engagée autour d'un Espace de Vie Sociale (EVS) qui permettrait éventuellement de recevoir des aides de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

#### 5) Ancien Gite : Travaux, vente ou démolition ?

Jean François Blum fait état des difficultés rencontrées pour aménager ce lieu en Établissement Recevant du Public (ERP) en raison de son manque d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR). Après échange entre les membres du Conseil, il semblerait que l'usage de lieu de stockage ou de rangement pour les associations locales soit la meilleure utilisation possible compte tenu des nombreuses contraintes dues à la situation de l'immeuble. Les travaux de couverture restent urgents (pas d'isolation) et à programmer dès que possible avec une recherche de subventions.

#### 6) Bureau du maire . Tiers-lieu (accommodation Oltéra)

Le Maire détaille les aménagements nécessaires dans le bâtiment de la Mairie pour rendre accessible un bureau à des associations ou des particuliers cherchant un lieu aménagé pour télétravail (cloison, portes, accès toilettes).

Le coût des travaux restant à chiffrer fait mettre cette proposition en suspens.

L'idée de la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'Office du Tourisme (OT) comme tiers-lieu pour héberger l'association Olterra, toujours à la recherche d'un lieu de travail, revient en débat.

L'utilisation de la maison « des bénévoles » mise à leur disposition l'année passée est à nouveau disponible mais ne semble pas leur convenir, pour différentes raisons.

Henri-Paul Lieurade ne comprend pas pourquoi cette association refuse cette proposition et s'inscrit contre l'utilisation de la Maison du Roy en raison des objets de culte exposés dans le musée et dont il a la garde.

Le Maire rappelle qu'il est lui-même responsable de tous les objets « inscrits » qui se trouvent dans le Musée d'art sacré. Il n'est pas hostile, par principe, à l'utilisation du bureau de l'OT sous réserve de la remise en route de l'alarme défectueuse et d'une vidéo surveillance.

Après discussion, le Maire va solliciter l'OT du Grand Figeac afin de permettre l'accès de ce bâtiment à l'association Olterra, en dehors des 2 mois et demi d'utilisation pendant la période estivale.

#### 7) Demande changement de limite de la commune avec Saint Chels

Suite à la demande de la commune de Saint Chels concernant la rétrocession de terres appartenant à la commune de Marcilhac adjacentes à la commune de Saint Chels, le Maire fait part au Conseil de la teneur de la réponse qu'il a faite. Il a notamment souhaité que, en retour, la commune de Saint Chels étudie la possibilité de rejoindre le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la vallée du Célé.

#### 8) Convocation commission finance

Le Maire va préparer un état des finances de la commune à fin octobre et le transmettre à l'ensemble des conseillers. Il propose que la commission des finances se réunisse en présence de M. Bruneau, conseiller du Trésor Public auprès de la commune, après que la commission travaux ait

réalisé la liste des travaux à envisager pour 2022.  
La commission « travaux » se réunira le 29/10 à 10h

9) Délibération sur le contenu du compte 6232 Fêtes et cérémonies

Comme chaque année une délibération doit être votée pour préciser le contenu des dépenses du compte 6263 Fêtes et cérémonies

Vote à l'unanimité

10) Délibération sur la redevance d'occupation du domaine public par les télécoms et EDF

Le Maire présente la délibération concernant le montant du droit d'occupation qui s'élève cette année à 41,29€ au km en souterrain et 55,05€ au kilomètre en aérien.

Vote à l'unanimité

11) Délibération de changement de classement de l'ancienne RD traversant le bourg en Voirie communale

Le Maire présente la délibération qui décline l'ancienne portion de route départementale traversant le bourg en route communale.

Eric Laville fait remarquer qu'il faudra le signaler au Grand Figeac afin que ce tronçon soit bien géré par l'intercommunalité dorénavant.

Le déclassement est voté à l'unanimité

12) Questions diverses

Un courrier de la députée du Lot Huguette Tiegna signale la possibilité pour les communes du Lot d'accueillir une exposition Gaston Monnerville disparu il y a 30 ans. Le Maire ira voir l'exposition à Souseyrac afin de se rendre compte de l'intérêt d'un tel accueil à Marcihac et des conditions techniques.

Véronique Jourdan signale que la commune de Gréalou est à la recherche d'une commune qui pourrait lui livrer 20 à 25 déjeuners pour les enfants de son école. La demande est à étudier pour savoir si cela est réalisable en interne et à quelles conditions financières.

La séance est levée à 23h25